Ville de Genève
Conseil municipal

QE-82

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 16 septembre 1998 de M. Pierre Rumo, intitulée: «Bilan des bennes à sable pour les animaux de compagnie».

TEXTE DE LA QUESTION

Quel bilan peut-on tirer des bennes à sable pour les animaux de compagnie?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Cette expérience, proposée par le Service des espaces verts et de l'environnement, a été tentée dans le carré de pelouse de la place Saint-François et réalisée par le biais d'une entreprise privée.

Il s'agissait de mettre à la disposition du public de petits espaces pour que leurs amis à quatre pattes puissent faire leurs besoins.

En regard des fortes odeurs et de la logistique importante qu'il fallait mettre à disposition, cette expérience s'est révélée négative et n'a pas été reconduite.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: *Jacques Moret*

Le conseiller administratif: *Pierre Maudet*

Le 30 avril 2008.